

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MARDI 2 JUILLET 2024**

## **Liste des délibérations**

Le 2 juillet 2024 à 19 heures 30, le Conseil municipal de LA TOUR DU PIN s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

**Date de la convocation** : 26 juin 2024

**Présidence** : Madame Claire DURAND, maire

**Secrétaire de séance** : Monsieur Fabrice PACCALIN

**Étaient présents** : Mmes et MM. Y. PLATEL-LIANDRAT, D. CALLOUD, A. GENTILS, C. HONNET (*départ à 19h55 et donne pouvoir à Yoann PLATEL-LIANDRAT*), P. PERGET, S. BELGACEM et F. PACCALIN (*absent vote de délibération n° 24-071*), adjoints  
Mmes et MM. C. D'HANGEST, M. COCHARD, N. ZEBBAR, D. BERNARD, I. MOINE, P. SALESIANI, J.M. GRILLET, V. DURAND, J. RODRIGUES, E. AOUN et G. STIVAL

<b>Pouvoirs</b> :	Mme Valérie BOUREY	Pouvoir à M. Fabrice PACCALIN
	Mme Chantal GARIN	Pouvoir à M. Vincent DURAND
	Mme Estela GARCIA	Pouvoir à Mme Isabelle MOINE
	M. Jean-Philippe RAVIER	Pouvoir à Mme Nicole ZEBBAR
	M. Bulent SALMA	Pouvoir à Mme Sameh BELGACEM
	M. Fabien RAJON	Pouvoir à Mme Claire DURAND

**Excusés/absents** : Mme et MM. Françoise AUDINET, M. Pierre DUMONT et Romain BOUVIER

**Nombre de membres en exercice** : 28

**Nombre de membres présents** : 19

18 pour les délibérations n°24-060 à 24-070

et n° 24-072 à 24-075

17 pour la délibération n° 24-071

**Nombre de pouvoirs** : 6 pour les délibérations n° 24-057 à 24-059 et 24-071

7 pour les délibérations n° n°24-060 à 24-070 et n°24-072 à 24-075

## SOMMAIRE

<b>I</b>		Compte rendu des décisions prises par le maire (article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales)
<b>II</b>		Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 juin 2024
		<b>Urbanisme</b>
<b>III</b>	24-057	Modification du règlement de copropriété et état descriptif de division -parcelle AC 1278 – 148 rue de la Paix
<b>IV</b>	24-058	Achat des lots 4 et 7 – parcelle AC 1278 sise 148 rue de la Paix
<b>V</b>	24-059	Campagne de ravalement de façades
		<b>Administration générale</b>
<b>VI</b>	24-060	Modification de la composition de la commission « personnel et finances »
<b>VII</b>	24-061	Modification de la composition de la liste des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du centre communal d'action sociale
		<b>Finances</b>
<b>VIII</b>	24-062	Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
<b>IX</b>	24-063	Vote des tarifs cuisine centrale, cimetière, et périscolaires pour la rentrée 2024
<b>X</b>	24-064	Budget principal – réitération garantie d'emprunt à la SDH – projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie
<b>XI</b>	24-065	Demande de subvention - réhabilitation terrain synthétique de rugby
<b>XII</b>	24-066	Demande de subvention – création d'une piste de pumptrack des Hauts de Saint Roch
<b>XIII</b>	24-067	DSP cinéma – rapport annuel d'activité de l'année 2022 et 2023
		<b>Juridique Patrimoine et assurances</b>
<b>XIV</b>	24-068	Convention de partenariat entre la cuisine centrale et la résidence autonomie du centre communal d'action sociale – avenant n°1
<b>XV</b>	24-069	Convention d'utilisation de la salle d'âge d'or entre la ville de La Tour du Pin et la résidence autonomie du CCAS
		<b>Commande publique</b>
<b>XVI</b>	24-070	Révision du guide interne de la commande publique
		<b>Commerce</b>
<b>XVII</b>	24-071	Prorogation bail commercial avec la société NUMERIK'S
		<b>Services techniques</b>
<b>XVIII</b>	24-072	Convention d'entretien par éco pâturage des parcelles situées sur le lieu-dit butte Pasteur
		<b>Vie associative</b>
<b>XIX</b>	24-073	Exercice 2024 – Versement d'une subvention exceptionnelle à trois associations (Amicale Boule Turripinoise, Maison des Jeunes et de la Culture/EVS et Vals du Dauphiné Olympic)
<b>XX</b>	24-074	Exercice 2024 – subvention aux associations - remboursement des frais de locations de salles
		<b>Administration générale</b>
<b>XXI</b>	24-075	Réponse aux observations définitives de la chambre régionale des comptes

**I COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES (ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DE COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le compte rendu des décisions prises n'amène aucune observation.

**II APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024**

Le procès-verbal est approuvé sans observation.

**III 24-057 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE COPROPRIETE ET ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION - PARCELLE AC 1278 - 148 RUE DE LA PAIX**

Adopté à l'unanimité.

**IV 24-058 - ACHAT DES LOTS 4 ET 7 - PARCELLE AC 1278 SISE 148 RUE DE LA PAIX**

Adopté à l'unanimité.

**V 24-059 - CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE FAÇADES**

Adopté à l'unanimité.

**VI 24-060 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION « PERSONNEL ET FINANCES »**

Adopté à l'unanimité.

**VII 24-061 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA LISTE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Adopté à l'unanimité.

**VIII 24-062 - ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES**

Adopté à l'unanimité.

**IX 24-063 - VOTE DES TARIFS CUISINE CENTRALE, CIMETIÈRE, ET PÉRISCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024**

Adopté à l'unanimité.

**X 24-064 - BUDGET PRINCIPAL - RÉITÉRATION GARANTIE D'EMPRUNT À LA SDH - PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE DE GENDARMERIE**

Adopté à l'unanimité.

**XI 24-065 - DEMANDE DE SUBVENTION - RÉHABILITATION TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE RUGBY**

Adopté à l'unanimité.

**XII 24-066 – DEMANDE DE SUBVENTION – CRÉATION D'UNE PISTE DE PUMPTRACK DES HAUTS DE SAINT ROCH**

Adopté à l'unanimité.

**XIII 24-067 – DSP CINÉMA – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2022 ET 2023**

Adopté à l'unanimité.

**XIV 24-068 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CUISINE CENTRALE ET LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – AVENANT N°1**

Adopté à l'unanimité.

**XV 24-069 – CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE D'ÂGE D'OR ENTRE LA VILLE DE LA TOUR DU PIN ET LA RÉSIDENCE AUTONOMIE DU CCAS**

Adopté à l'unanimité.

**XVI 24-070– RÉVISION DU GUIDE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Adopté à l'unanimité.

**XVII 24-071– PROROGATION BAIL COMMERCIAL AVEC LA SOCIÉTÉ NUMERIK'S**

Adopté à l'unanimité.

**XVIII 24-072 – CONVENTION D'ENTRETIEN PAR ÉCO PÂTURAGE DES PARCELLES SITUÉES SUR LE LIEU-DIT BUTTE PASTEUR**

Adopté à l'unanimité.

**XIX 24-073 – EXERCICE 2024 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À TROIS ASSOCIATIONS (AMICALE BOULE TURRIPINOISE, MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE/EVS ET VALS DU DAUPHINÉ OLYMPIC)**

Adopté à l'unanimité.

**XX 24-074 – EXERCICE 2024 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATIONS DE SALLES**

Adopté à l'unanimité.

**XXI 24-075 - RÉPONSE AUX OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES**

Adopté à l'unanimité.

***La séance est levée. Il est 21 heures 05.***